

Échange automatisé de données pour ce qui est des données dactyloscopiques en Grèce

2017/0809(CNS) - 04/10/2017 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 599 voix pour, 67 contre et 21 abstentions, suivant la procédure de consultation, une résolution législative sur le projet de décision d'exécution du Conseil concernant le lancement de l'échange automatisé de données pour ce qui est des données dactyloscopiques en Grèce.

Suivant sa commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, le Parlement a **approuvé le projet du Conseil**.

Le projet de décision d'exécution du Conseil vise, aux fins de la consultation automatisée de données dactyloscopiques, à autoriser la Grèce à recevoir et à transmettre des données à caractère personnel conformément à la [décision 2008/615/JAI](#) relative à l'approfondissement de la coopération transfrontalière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière.